



Seules perdurent les associations à avantages et inconvénients réciproques et partagés

Pierre BRICAGE
Faculté des Sciences, Université de Pau
Sciences Sanitaires et Sociales
Avenue de l'Université, 64000 PAU
pierre.bricage@univ-pau.fr

Pour tout système vivant, de la cellule à l'écosystème, survivre c'est d'abord **"manger et ne pas être mangé"**. (4)

Tout système est inséparable de son milieu de survie dans lequel il est continuellement déconstruit et reconstruit par les flux de matière et d'énergie qui le traversent et permettent éventuellement sa croissance. (1, 2)

La capacité d'intégration est la capacité de ne faire qu'un avec le milieu de survie. (6)

L'un et l'autre survivent ensemble. (3)

À tout niveau d'organisation, l'intégration est scellée par l'adéquation entre les paramètres du milieu externe de survie et ceux du système. Elle est la cause et la conséquence des réseaux d'interactions entre eux. Elle est la cause et la conséquence du maintien ou du changement de l'organisation du système.

Toute vision linéaire de l'évolution doit être abandonnée. (10)

L'homme n'est pas une exception.

Pour survivre, il a développé une capacité spécifique d'intégration, avec sa technologie, il utilise la capacité d'accueil préexistante du milieu. Continuellement, il y prélève de la matière et de l'énergie et il le modifie en y rejetant des déchets.

Il court ainsi le risque de le transformer tant, qu'il peut le changer trop pour pouvoir encore y survivre ! (9)

Cette conquête par l'homme, pour l'homme seul, le rend, à la fois, plus indépendant et plus dépendant de son milieu de survie. Les êtres vivants, concurrents de l'homme ou des animaux et plantes domestiqués, sont tôt ou tard condamnés à mort. La domestication du milieu par l'homme entraîne une perte inéluctable de biodiversité qui réduit la capacité d'accueil à la fois pour l'homme et pour les autres êtres vivants. L'augmentation des capacités technologiques rend l'homme plus dépendant de sa technologie et surtout de la survie d'autres êtres vivants, de moins en moins divers. Et, pour qu'il survive, il faut que d'abord ces autres organismes survivent ! (5)

L'homme, pour faire partie d'un développement écosystémique durable, doit augmenter sa capacité d'être accueilli par l'environnement. La seule solution pour la survie des générations futures est la conservation et l'amplification de la biodiversité. (4)

1. un bilan d'histoire naturelle

À tous les niveaux d'organisation du vivant, survivre c'est transformer des inconvénients en avantages et éviter que des avantages deviennent des inconvénients.

Depuis des milliards d'années, une réponse naturelle a fait ses preuves: la symbiose association indissociable d'organismes partageant réciproquement des avantages et des inconvénients. (6)

2. un bilan de systémique évolutive: un nouveau paradigme

Seules perdurent les associations à avantages et inconvénients réciproques et partagés, car elles seules permettent d'augmenter la **capacité d'accueil** du milieu de survie.

Cette augmentation de la capacité d'accueil émerge avec la **capacité d'être accueilli**.

Toute augmentation de la capacité d'intégration au milieu de survie passe par une **métamorphose** de l'organisation.

L'intégration **actualise** des choix **temporairement durables**. (7)

La croissance n'est qu'un moyen, transitoire, pour atteindre un but, le développement.

3. un bilan écosystémique

Tout développement n'est **durable pour un organisme**, que s'il est **soutenable pour le milieu de survie** de cet organisme, c'est-à-dire s'il est **durable pour les autres organismes qui partagent ce même milieu de survie**.

L'homme peut-il être une exception à la contingence naturelle ?

Les conditions écologiques obligeront au choix d'une solution, et les aptitudes relatives des acteurs au compromis permettront sa réalisation. (8)

"l'homme est le remède à l'homme" proverbe sénégalais

(1) Bricage P. 1984, Étude des phénotypes pigmentaires du bissap. IV Influence des phénotypes parentaux et des conditions stationnelles sur la germination et le développement des individus: **compétitions entre individus**. *Bull. IFAN A*, 46-1: 140-166.

(2) Bricage P. & al. 1990, Évaluation des cortèges des lépidoptères défoliateurs d'un bois de feuillus. *Ikartzaleak* 13: 5-26.

(3) Bricage P. 1998, La Survie des Systèmes Vivants. Atelier MCX20 **Prendre soin de l'homme**. Pau, 3 p.

(4) Bricage P. 2000, La nature de la violence dans la nature. Colloque AFSCET 7 p. <http://www.afscet.asso.fr/ViolencePB.html>

(5) Bricage P. 2001, A new evolutionary paradigm: the **Associations for the Mutual Sharing of Advantages and of Disadvantages**. Bertalanfy Anniv Conference Unity through Diversity. The creation of a sustainable society depends on Innovative Systems Thinking. 1 p.

(6) Bricage P. 2001, La nature de la décision dans la nature. Colloque AFSCET 16 p. **La décision systémique**: du biologique au social. <http://www.afscet.asso.fr>

(7) Bricage P. 2001, Les **Associations à avantages et inconvénients partagés**. Atelier MCX20 **Ingénierie des Systèmes Sanitaires et Sociaux**. Arcachon, 21 p.

(8) Bricage P. 2001, Un exemple d'intégration: les associations à avantages et inconvénients partagés. *In*, Associations du champ social: instruments des politiques publiques ou acteurs de transformation ? Carrefour des Associations, Biarritz, 18 p.

(9) Bricage P. 2002, Only **sustainable development** can ensure both care of the environment and intragenerational equity. Environmental care, intragenerational equity, intergenerational justice, good governance leading to solidarity and equity. 2 p.

In Global Ethics for a Humane World. <http://fsw.kub.nl/globus/conference>

(10) Bricage P. 2002, The Evolutionary Shuttle of the Living Systems. Europ. Systems Science Congress, Greece, *Res. Systemica* 2: 6 p. <http://www.afscet.asso.fr/resSystemica>

**ANTHROPOLOGIE
ET GOUVERNANCE DES
SYSTEMES COMPLEXES
TERRITORIAUX**

La durabilité contractuelle du vivant. ¹

Pierre BRICAGE (atelier MCX20)

Quel que soit le niveau d'organisation d'un système, **la croissance** est toujours un *descripteur quantitatif* et le **développement** un *descripteur qualitatif*. On peut parler d'**étapes** de développement (compte tenu de l'histoire du système, comparée à d'autres), d'**état** de développement (étape observée), de **potentiel** de développement (ensemble des devenir possibles dans une **succession** d'étapes plus ou moins connues et à venir), et de **cycle(s)** de développement.

Sans porter de jugement de finalité sur la survie du système, cette progression est contingente à l'environnement de survie et *progression n'est pas synonyme de progrès*.

L'espèce humaine fait partie de la nature, dont elle est indissociable, quel que soit son mode local, ou global, d'organisation sociétale.

Comme l'a souligné Jean-Claude Lukan, dans son intervention, la négociation entre partenaires sociaux ne peut être durable si elle n'est basée que sur la relation du "donnant-donnant" et du compromis.

Un **mode d'association** symbiotique est-il possible² ?

Depuis toujours, la symbiose a été décrite comme une relation à bénéfices mutuels ("donnant-donnant"). En fait, c'est une association à avantages et inconvénients réciproques et partagés, où tout ce qui est un avantage pour l'un des partenaires est un inconvénient pour l'autre et réciproquement. L'exemple le plus simple est celui des lichens, associations à au moins 2 partenaires. L'un ressemble à un champignon, mais n'est plus un champignon, l'autre ressemble à une algue, mais n'est plus une algue. Ce type d'organisme n'est plus ni algue ni champignon (il est moins que la somme de ses parties) tout en étant autre chose de nouveau (il est plus que la somme de ses parties). *La croissance de l'un est limitée par celle de l'autre et réciproquement*. Ce type nouveau d'organisation globale émerge de la métamorphose réciproque et simultanée des partenaires qui ne forment plus qu'un, "*pour le meilleur et pour le pire*", comme l'a évoqué Martin Malvy dans son intervention.

À **court terme**, l'observation de la progression du vivant dans la biosphère terrestre montre que les organismes survivent, à la fois en transformant des inconvénients en avantages et en évitant que des avantages deviennent des inconvénients. À **long terme**, l'intégration (ou la non-intégration) au milieu de survie est, toujours, tôt ou tard, validée par la mise en place (ou la non-mise en place) d'associations à avantages et inconvénients réciproques et partagés.

L'homme, aux étapes de l'émergence de l'agriculture et de l'élevage, a contracté des associations de ce type avec certains partenaires de son milieu de survie, associations qu'ils ont mises en place, ensemble, "*pour le meilleur et pour le pire*" !

Pourquoi ce mode d'intégration au milieu de survie est-il **plus durable** que d'autres?

Parce qu'il augmente la **capacité d'accueil** de l'environnement pour les partenaires par l'augmentation de la nouvelle **capacité d'être accueilli**, qui émerge de leur association. Le développement est durable parce qu'il est à la fois **soutenable, et soutenu**, par tous les partenaires. Seul le partage, réciproque, des avantages et des inconvénients, "nés" de leur association dans un contexte nouveau, leur permet, à la fois, d'en **supporter** les contraintes acceptables (et acceptées) et d'en être les "**supporters**", acteurs de leur propre croissance, de leur propre développement et de sa durabilité.

¹ participation au débat de l'atelier MCX33 A1

² mot apparu en filigrane en fin de son intervention

Pourquoi ce **paradigme**, constaté, "**contrat**" des relations entre les formes de vie les plus diverses ne s'appliquerait-il pas aux relations intra-sociétales et inter-sociétales ?³

En Béarn, les commissions syndicales de vallées n'en sont-elles pas un exemple ?

En Europe, les communautés familiales agricoles n'en sont-elles pas un autre ?⁴

Martin Malvy a aussi posé la question de la durabilité, de l'organisation et de la pluralité des différents niveaux d'organisation socio-économiques dont on observe actuellement la "floraison". Quel type de "*complexus*" permet, à la fois, l'interconnexion des réseaux d'interaction du vivant et leur survie ?

C'est à la fois "**l'unité dans la diversité**" et la "**subsidiarité**".

L'unité dans la diversité⁵ n'est permise que par la réciprocité et le partage des avantages et des inconvénients entre les partenaires. Quel que soit leur niveau d'organisation, chacun de ces niveaux est dépendant, et indissociable, à la fois du (ou des) niveau(x) inférieur(s) qu'il contient et du (ou des) niveau(x) supérieur(s) dans le(s)quel(s) il est contenu. Comme pour le lichen, "*pour que l'un survive, il faut d'abord que l'autre (ou les autres) survive(nt), et réciproquement.*" Leur durabilité est la conséquence de leur subsidiarité⁶.

Il n'y a pas de sens privilégié, vers le haut ou vers le bas, dans l'émergence de nouvelles relations ou/et de nouveaux modes d'organisation. Les réseaux mis en place peuvent "sauter" d'un niveau à un autre. Tous les "choix" sont possibles, tous les "essais" sont tentés. Dans certaines civilisations "La liberté de chacun s'arrête là où commence celle de l'autre.", dans d'autres "La liberté c'est ce que l'autre attend de moi." ^{7 8}

On observe une convergence systémique entre l'évolution des systèmes vivants et des systèmes sociaux⁹ qui oblige à s'interroger sur la notion d'héritages, reçu(s) ou transmis, et sur les conséquences des modifications et des interactions entre les héritages biologiques, sanitaires, sociaux, culturels, éducatifs.

³ Bricage P. 2001 Un exemple d'intégration : les associations à avantages et inconvénients partagés. En quoi un organisme est-il une association ? En quoi une association est-elle un organisme ? 24 nov., Biarritz, Carrefour des Associations, centenaire Associations loi 1901. In Associations du champ social : instruments des politiques publiques et acteurs de transformation 18 p. (MAIF, intégrance, crédit coopératif)

⁴ Bricage P. 1993 Au même pot, au même feu. Las Claveries. Bull. Association ALBA 1 : 5-8.

⁵ "devise" à la fois des États Unis d'Amérique et des "États Unis d'Europe"

⁶ **Subsidiaire** : de subsidium "secours", donné pour venir à l'appui de, un subside fourni à autrui est prévu par engagement contractuel, subsidiarité : état instauré de servitudes réciproques permettant la semi-autonomie.

⁷ Rouah-Danon H. 2003 Regards d'ethnologues sur les fondamentaux de l'intégration. Intégration du vivant et du social : Analogies et différences. Colloque AFSCET Andé, 17 juin.

⁸ "Notre seule liberté réside dans l'obligation d'assumer nos choix." Goethe

⁹ Bricage P. 2003 Organisation, intégration et espace-temps des systèmes vivants.

Intégration du vivant et du social : Analogies et différences. Colloque AFSCET Andé, 17 juin, 31 p.

<http://www.afscet.asso.fr/pbAnde03.pdf>

REGION MIDI-PYRENEES

21 mai 2003, Hôtel de Région à TOULOUSE,

sous la direction de : Edgar MORIN, Directeur de Recherches Émérite du CNRS,
Jean-Louis LEMOIGNE, Professeur Émérite des Universités,
Simon LAFLAMME, Professeur Université Laurentienne, Sudbury, Ontario,
Daniel FILATRE, Professeur Université de Toulouse 2,
Jean-Claude LUGAN, Professeur Université de Toulouse 1,
Michel ROUX, Professeur Université de Pau et des Pays de l'Adour,
Martin MALVY, Président du **Conseil Régional de Midi-Pyrénées**.